

APPEL A CANDIDATURES

Chef(fe) de la délégation territoriale du Centre

Créé en février 2007, le Parc amazonien de Guyane (PAG) a pour mission de protéger la nature, de valoriser les cultures traditionnelles et d'organiser avec ses partenaires un développement économique local adapté aux modes de vie des populations. En plus des missions classiquement dévolues aux Parcs nationaux, l'établissement public du PAG s'est vu confier certaines missions spécifiques (article L331-15-5 du code de l'environnement) parmi lesquelles : de contribuer au développement des communautés d'habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt, en prenant en compte leur mode de vie traditionnel et de participer à un ensemble de réalisations et d'améliorations d'ordre social, économique et culturel dans le cadre du projet de développement durable défini par la charte du PAG.

Les partenaires du PAG sont très nombreux, les contributions des agents à la vie de ces territoires sont multiples et multiformes.

Chaque agent contribue et participe au grand défi que le Parc amazonien de Guyane doit relever.

Venez participer à cette aventure riche de rencontres, de défis et d'interaction avec un milieu naturel emblématique.

Intitulé du poste	Chef de la délégation territoriale du Centre	Référence	Pag_FP_2025_020
Services	Choisissez un élément.	RIFSEEP	Exemple : RIFSEEP IAE - Groupe 1 - Sous-groupe 1.2
Délégation Territoriale	Délégation Territoriale du Centre	Catégorie	catégorie A
Résidence administrative	SAUL	Poste ouvert à	☒ Titulaire Choisissez un élément ☒ Contractuel de niveau équivalent ☒ Contractuel relevant du quasi-statut de l'environnement
Salaire contractuel	Selon la grille indiciaire du quasi statut de l'environnement	Statut du poste	Vacant Date de vacances :01/03/2026
Salaire fonctionnaire	Selon la grille indiciaire du corps et du grade	Type de contrat	CDD
Avantages	Logement de fonction en NAS et dotation matérielle (téléphone, ordinateur portable, tenues de représentation et de mission, autres matériels)	Temps plein	Oui
Domaine fonctionnel	Aménagement et Développement durable du territoire	Télétravail possible	Oui

Domaine RMFP	Directeur ou adjoint d’une délégation territoriale, unité ou antenne	Durée du contrat	3 ans
Prise de poste	01/03/2026	Permis B	Exigé
Management	Oui	Niveau d’expérience	Confirmé
Date de publication	27/10/2025	Fin de publication	28/11/2025
Livret d’accueil URL	https://www.calameo.com/read/0011121626920e1a032f5		
Description du poste			
La délégation territoriale du Centre met œuvre pour l’Etablissement les actions de développement local et de préservation des patrimoines naturels et culturels sur le territoire de la commune de Saul (7 agents). Le/la chef(fe) de délégation est responsable des activités du Parc amazonien sur son territoire d’intervention, dans le cadre du projet d’établissement.			
Activités principales			
Sous l’autorité du Directeur du Parc amazonien de Guyane et en liaison avec l’ensemble des chefs de service concernés (au siège), le/la chef(fe) de délégation territoriale organise et conduit ses activités avec une grande autonomie et des délégations du directeur. Il/elle est membre du CODIR (comité de direction à l’échelle du PAG), auquel il/elle participe mensuellement (déplacement mensuel au siège du PaG à Rémire-Montjoly) Il/elle dirige une équipe de garde-moniteurs, de techniciens et de personnels spécialisés (7 personnes, sans compter les renforts ponctuels – services civiques, stagiaires et contrats courts). Il/elle est autonome dans la mise en œuvre des missions qui lui sont confiées. Il/elle participe, directement ou par la mobilisation de ses inspecteurs de l’environnement assermentés et commissionnés, sous l’autorité du Procureur de la République, à la planification, la préparation et la mise en œuvre des missions de police judiciaire définies par la loi.			
Savoir-faire			
Animer et organiser le travail d’une équipe multiculturelle et multi-métiers Disposer d’une relative polyvalence dans les domaines de l’environnement et de développement local durable, et d’une appétence pour la valorisation et la transmission des patrimoines culturels Construire et gérer le budget de la Délégation Être l’interface entre la direction, les services du siège et la délégation territoriale Représenter le Directeur sur la délégation. Maintenir un dialogue constant avec les partenaires du Parc sur le territoire, notamment, les élus, les représentants des administrations, les associations, les autorités coutumières, les représentants de la société civile, et les opérateurs économiques locaux Participer à des groupes de travail Connaître le territoire Assurer sa propre sécurité et celle de son équipe Proposer et faire appliquer les dispositions d’hygiène et de sécurité			

Veiller à l'entretien du matériel Gérer, avec l'appui du Secrétariat Général, les travaux des bâtiments et ouvrages appartenant au Parc, et assurer le suivi des travaux d'investissement du Parc sur la Délégation territoriale (sentiers notamment) Suivre l'application des protocoles d'inventaire et de suivi faunistiques et floristiques Travailler au suivi et à la mise en œuvre de la charte (conventions d'application) Donner un avis sur les documents et projets d'aménagements Organiser et participer à des missions et des expéditions de surveillance et de suivi du territoire Rendre compte à la Direction des résultats des opérations réalisées
--

Savoir être

Capacité à diriger une équipe. Aptitude à favoriser la cohésion de groupe multiculturel.

Le relatif enclavement géographique, la diversité des missions et des profils des agents impliquent une grande capacité d'adaptation pour faire face à des situations qui souvent n'ont pas d'équivalent en métropole. L'agent devra disposer d'une autorité lui permettant d'assurer sa mission avec sérénité et rigueur.

Capacité à vivre et travailler en site isolé.

Capacité à conjuguer une rigueur de gestionnaire et de manager, et un sens pratique tenant compte des particularités sociologiques du territoire

Capacité à surmonter les lacunes d'un territoire « en rattrapage » d'infrastructures de base

Capacité à cultiver des relations régulières, pragmatiques et constructives, avec les élus, les services publics, la population, les scientifiques, et l'ensemble des partenaires du Parc

Maîtrise de soi, aptitude à négocier.

Contexte matériel

Déplacements fréquents sur le littoral

Possibilité de bénéficier de formations en Guyane et en métropole pour renforcer les compétences nécessaires à l'exercice des fonctions

Informations complémentaires :

Afin de tenir compte du contexte très particulier du Parc amazonien de Guyane, la procédure de recrutement prévoit un entretien avec un jury.

Date limite de candidature - 28/11/2025

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à l'attention de :

Monsieur Romain LACOSTE
 Directeur du Parc amazonien de Guyane
 1 rue de la Canne à sucre
 97354 REMIRE MONTJOLY

A envoyer par courriel à :

A envoyer par courriel à :

Madame Françoise LEMAITRE-ANQUETIL – Responsable des Ressources Humaines
recrutement@rhguyane-parcnational.fr et francoise.lemaitre-anquetil@guyane-parcnational.fr

Copie à : romain.lacoste@guyane-parcnational.fr

Renseignements	Directeur	Mail	romain.lacoste@guyane-parcnational.fr
Autre personne à contacter		Mail	
Dernière validation par	Directeur	Date	27/10/2025

